

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Super U Eperon sur la commune principale de l'AIOT 25 Rue d'Eden 97435 Saint-Paul.

La référence de votre dossier est A-4-XKW4XA6AN et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 18/06/2024 à 15h12 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **32193619700052**

Organisme : **SOCOTEC REUNION**

Nom : **PEYROT DES GACHONS**

Prénom : **Auriane**

Fonction : **Chargée d'affaires**

Adresse électronique : **auriane.peyrotdesgachons@socotec.com**

Téléphone fixe : **+(262) 962849732**

## Personne morale

N° SIRET **82882239500020**

Raison sociale **SD EPERON**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**25 RUE DE DEN**

**97435 ST PAUL**

## Signataire

Nom : **KIN SIONG**

Prénom : **David**

Qualité : **Directeur du magasin**

Adresse électronique : **david.kinsiong@gks.re**

Téléphone fixe : **+(262) 692437382**

## Référent

Nom : **ACADINE**

Prénom : **Dany**

Fonction : **Référent environnement**

Adresse électronique : **resp.qhse@gks.re**

Téléphone fixe : **+(262) 693397837**

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **resp.qhse@gks.re**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Super U Eperon**

Description des activités :

**Centre commercial - Commerce de détail et gros à prédominance alimentaire**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **25 Rue d'Eden 97435 Saint-Paul**

X : 319839

Y : 7672172

Projection : UTM Sud - Fuseau 40

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2221	2221-2	Préparation de produits alimentaires d'origine animale	1.87 t/j	DC	Total : 1870 kg // Poisson : 300 kg // Boucherie : 1570 kg

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les déchets et résidus issus de l'exploitation se résume aux déchets de papiers, plastiques,**

**cartons et sont traités par un prestataire externe tout comme pour les déchets carnés. Le bois et les palettes sont également traités à part par un prestataire spécialisé et les DIB par la collectivité. Absence de déchets dangereux**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Présence de 16 RIA répartis sur l'ensemble du site - 83 extincteurs adaptés aux risques et un poteau incendie privé situé à une distance entrée/réserve de 30 mètres.**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?  
**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**MANDATEPERON.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**planCadastralNormaliseEperon.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**EPERON.pdf**